

Agnès Fichard-Carroll et Nadine Houédé nommées chevalier de la Légion d'honneur

Dans la promotion du 1^{er} janvier 2023, Agnès Fichard-Carroll et Nadine Houédé, toutes deux professeures à l'Université de Montpellier ont obtenu la distinction de chevalier de la Légion d'honneur.

Agnès Fichard-Carroll est vice-présidente de l'Université de Montpellier en charge de la formation et de la vie universitaire. Elle est avant tout professeure des universités en neurosciences à la Faculté des sciences de l'UM.

Nadine Houédé est PU-PH (professeure des universités et praticienne hospitalière) en oncologie à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier et au CHU de Nîmes. Elle est également la directrice du Cancéropôle Grand Sud-Ouest.

Un titre honorifique et prestigieux

La Légion d'honneur est le premier ordre national visant à honorer des citoyens français. C'est la plus haute distinction. Elle récompense les mérites éminents acquis au titre de la Nation soit à titre civil, soit sous les armes.

Pour prétendre à la Légion d'honneur, il faut répondre aux 3 conditions suivantes :

- La personne concernée doit avoir des mérites éminents dans l'exercice, pendant au moins 20 ans, d'activités au bénéfice de l'intérêt général et de la Nation
- La personne doit être proposée par un ministre, après étude d'un dossier constitué à la demande d'une administration centrale, d'un préfet, d'une association, d'une personnalité politique (maire, député, etc.) ou d'un groupe d'au moins 50 personnes (pour l'initiative citoyenne)
- La proposition doit être validée par le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, présidé par le grand chancelier

Informations pratiques :

Date : promotion du 1^{er} janvier 2023

Contact presse

Université de Montpellier

Nathan Roue

+33 (4) 34 43 31 90 / + 33 (6) 99 39 99 27

nathan.roue@umontpellier.fr